

Une Écrivaine membre de l'AREQ

Vous aviez appris, dans le Défi Express Vol 5 no 15, le rêve que caressait Louise Lapointe, puis vous avez pu lire, dans un récent article du Courrier Frontenac, que cette membre de l'AREQ Amiante a profité de la pandémie pour terminer son projet de livre, titré «Cheminement» qui est maintenant disponible à la Librairie l'Écuyer. Félicitations à toi, chère Louise!



Dans le cadre de son émission Lecture & Cie, à TVCRA, une autre membre de l'AREQ, Mme Micheline Quirion, l'a reçue pour la présentation de son livre.

Vous pouvez visionner cette émission sur TVCRA.COM en cliquant sur ce lien : Ctrl + clic

[https://www.youtube.com/watch?](https://www.youtube.com/watch?v=Qc8U6QxGBD0&list=PL5jpA9TILF8qqUU3v5X7bUSSpQpqJwZir&index=3)

[v=Qc8U6QxGBD0&list=PL5jpA9TILF8qqUU3v5X7bUSSpQpqJwZir&index=3](https://www.youtube.com/watch?v=Qc8U6QxGBD0&list=PL5jpA9TILF8qqUU3v5X7bUSSpQpqJwZir&index=3)

Bon visionnement, Pierre Asselin

INVITATION

à l'Assemblée générale régionale (AGR)

Mardi dernier, le 13 mai 2021, s'est tenue notre assemblée générale sectorielle par vidéoconférence en raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie. C'était quand même un beau défi de réunir 34 membres de l'AREQ Amiante par zoom. Le prochain Défi paraîtra en juin et fera écho de cette AGS 2021. Merci pour la confiance réitérée envers les 4 membres du conseil sectoriel dont les postes étaient en élection.

Recevez l'invitation particulière à vous inscrire à l'assemblée générale régionale qui se tiendra lundi le 10 mai 2021, par zoom, à 9 h 30.

Pour participer, vous devez vous inscrire en envoyant un courriel à notre présidente régionale Carole Pedneault au plus tard le 1er mai : à carole.pedneault@hotmail.com

Indiquez votre **numéro de membre**, votre **secteur (L)**, votre **prénom**, votre **nom**. Indiquez également votre **adresse postale** car une compensation de 25 \$ vous sera postée suite à votre participation.

Exemple: 12345-03L-Prénom-Nom

Adresse postale

Une fois votre inscription envoyée vous recevrez par courriel le lien d'accès et le mot de passe 48 heures avant l'AGR et les documents nécessaires.

Michelle Breton, prés.

À propos de la politique québécoise d'hébergement et de soins de longue durée.

Si on se rappelle bien, en janvier 2021, l'AREQ partait en guerre contre la hausse abusive des loyers en résidences privées pour aînés (RPA). Un registre a été mis en ligne pour connaître l'ampleur de la situation. L'AREQ a aussi demandé au gouvernement de fixer une grille des tarifs pour éviter les hausses exhaustives et obliger les directions des RPA à rendre des comptes. L'AREQ a aussi voulu outiller et soutenir les membres afin d'éviter les ententes individuelles et de favoriser l'ensemble des résidents d'une RPA dans les décisions concernant le logement et les services également. L'AREQ offre l'accès à un service juridique « NOVUM » gratuit et illimité. (Voir Défi Express Vol 5 13)

Le 15 avril, le gouvernement québécois a présenté une nouvelle Politique d'hébergement et de soins de longue durée.

(Ci-après voici des extraits du communiqué de presse de l'AREQ)

L'AREQ salue l'approche humanisante de cette politique, qui vise le mieux-être des personnes hébergées, de leurs proches et du personnel, et propose une réponse personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques à chacun.

Au premier coup d'oeil, la politique présente plusieurs éléments intéressants : la préoccupation pour les milieux de vie existants, notamment les CHSLD qui doivent être rénovés, la volonté d'améliorer les conditions de travail afin d'attirer et de retenir du personnel formé dans les milieux d'hébergement, la préoccupation pour la qualité des soins, etc.

« Des politiques, nous en avons vu passer beaucoup à travers les années. Elles ne se traduisent pas toujours en actions et en changements réels sur le terrain. L'argent et l'ajout de personnel qualifié seront le nerf de la guerre. Le plan d'action qui découlera de la politique annoncée aujourd'hui sera l'occasion pour le gouvernement de montrer qu'il n'investit pas que dans les maisons des aînés, mais qu'il a aussi à coeur d'offrir des soins et des services plus humains à une population en situation de vulnérabilité », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Les soins à domicile doivent aussi faire partie de la solution

L'AREQ réitère l'importance d'investir aussi massivement dans les soins et les services à domicile afin de diminuer la pression sur l'hébergement. Rappelons qu'une récente analyse de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) indique qu'une personne sur neuf qui a été admise en CHSLD aurait pu rester à domicile si elle avait obtenu les soins nécessaires.

« On ne devient pas grabataire du jour au lendemain. Les pertes d'autonomie dues au vieillissement évoluent selon plusieurs facteurs. Si nous n'avons pas de soins et de services à domicile pour nous aider dès l'apparition d'une perte d'autonomie et pour nous aider à maintenir ou même retrouver de l'autonomie, nous risquons malheureusement de précipiter le recours à l'urgence et à l'hébergement pour de nombreuses personnes. Le souhait des aînés est clair, c'est de rester dans le domicile de son choix le plus longtemps possible et les milieux d'hébergement ne devraient être utilisés qu'en dernier recours », ajoute Mme Lapointe.

Lettre d'opinion publiée par Marcel Leroux,

trésorier et responsable politique du comité national des hommes de l'AREQ

Tous concernés par la violence faite aux femmes et les féminicides

À l'instar de nombreux groupes de la société québécoise, le comité des hommes de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) exprime son indignation face aux récents féminicides et à la violence dont les femmes sont encore trop souvent victimes. Il appelle à une solidarité entre les hommes et les femmes pour que cesse cette violence pouvant aller jusqu'au meurtre. Une femme perd la vie tous les deux jours et demi au Canada en raison de la violence conjugale et il appert que ces phénomènes sont en croissance tant au Québec qu'au Canada.



Pourtant, les solutions existent. En décembre dernier, le Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale a déposé un rapport dont la mise en oeuvre des recommandations pourrait certainement régler en bonne partie cette importante problématique sociale. Nous appuyons toutes les recommandations qui vont permettre aux femmes de dénoncer en toute sécurité la violence dont elles sont victimes, d'être entendues, d'être soutenues, d'être accompagnées, d'être traitées avec justice et d'avoir accès aux ressources d'hébergement appropriées.

Parallèlement, il faut aussi s'occuper des hommes qui sont à la source de ces violences. Nous ne devons pas être complices ou silencieux face aux expressions de violence grandes ou petites dont nous sommes témoins. Les hommes vivant des problèmes psychologiques importants et qui ont des comportements agressifs ou violents doivent également avoir accès aux ressources appropriées. De nombreux organismes communautaires ont d'ailleurs développé une expertise auprès des hommes qui gagnerait à être davantage connue et reconnue. L'État québécois doit valoriser, reconnaître et financer ces ressources qui viennent en aide aux hommes en difficulté prévenant ainsi des drames plus importants. Présentement, ces organismes manquent de ressources et ont des listes d'attente ne leur permettant pas d'assurer la prise en charge rapide et inconditionnelle à la suite d'une demande d'aide conduisant à l'accompagnement psychosocial et à la possible réadaptation des individus.

Face au phénomène de la violence faite aux femmes, nous croyons qu'il faut développer une vision globale. Il faut investir dans la sensibilisation et l'éducation aux rapports égalitaires à tout âge. La recherche de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes doit être au coeur de nos engagements et de nos priorités. À l'AREQ nous abordons la condition des femmes et la condition des hommes dans cet esprit avec l'aide de nos comités aux niveaux national, régional et sectoriel. C'est en misant sur la collaboration et le dialogue entre les hommes et les femmes que nous pourrions le mieux répondre collectivement à ce fléau.

